

Journée gourmande et surprise

MARDI 13 OCTOBRE 2026

**PARTEZ À L'AVENTURE...
SANS RIEN SAVOIR !**

89€ PAR PERSONNE

Et si vous laissez place à la surprise le temps d'une journée ?

Nous vous invitons à vivre une expérience unique : une journée surprise en autocar, pleine de découvertes !

La destination est gardée secrète jusqu'au bout !

La journée inclus des visites, des dégustations et un délicieux déjeuner 3 plats avec apéritif.

Laissez-vous guider... et surprendre !

Ce prix comprend : Le transport en autocar Grand Tourisme ****, les visites surprises et le déjeuner (apéritif - 3 plats - 1 verre de vin - café)

Ce prix ne comprend pas : Les dépenses à caractère personnel et l'assurance annulation : + 5 € / personne



Ardèche / Drôme / Rhône

En partenariat avec Evasion : IM007250003

04 75 08 40 11



Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Journée gourmande et surprise** le **Mardi 13 Octobre 2025** :

Nombre de personnes _____ x **89 €** (Chèque à l'ordre de l'Agence Evasion)

Je souscris à l'assurance annulation* à **5 €** par personne : OUI NON : _____ x **5 €** En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS . (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.